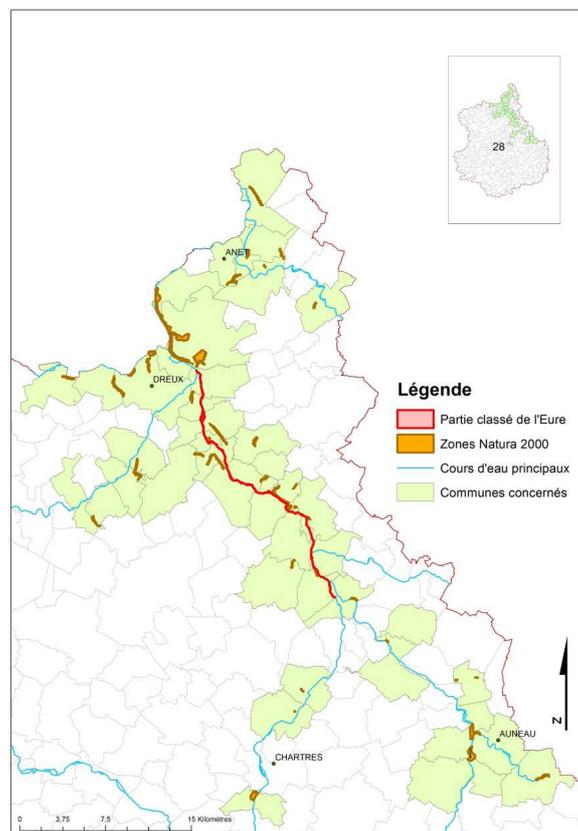


Évaluation des incidences sur le site Natura 2000 FR 240052 « Vallée de l'Eure de Maintenon à Anet et Vallons affluents »



Carte de localisation du site Natura 2000 et des communes concernées

Nombre de zones: 37

Communes concernées : 45

Surface : 752 ha

Principaux habitats :

- ◆ Pelouses calcaire
- ◆ Forêts alluviales, Hêtraies
- ◆ Grottes à chauves-souris, landes sèches, formations à Genévrier commun

Espèces animales de la Directive Oiseaux :

- ◆ Chauves-souris: Grand murin, Murin de Bechstein, Vespertillon à oreilles échancrées, Grand rhinolophe, Petit rhinolophe
- ◆ Amphibien: Triton crêté
- ◆ Poissons: Loche de rivière

Des listes nationales et locales fixent les activités dont l'autorisation est soumise à une évaluation préalable compte tenu de leur incidence potentielle sur le site Natura 2000.

Lien Internet de la DREAL Centre relatif au « nouveau régime d'évaluation des incidences » :

<http://www.centre.developpement-durable.gouv.fr/nouveau-regime-d-evaluation-des-a346.html>

Usages impactant les habitats et espèces d'intérêt européen

Activités concernées	Habitats			Espèces	
	Habitats aquatiques et humides	Habitats sur coteaux calcaires	Habitats forestiers	Loche de rivière, Triton crêté	Chauves-souris
	Menaces principales potentielles				
Urbanisation infrastructures	Pollutions des eaux et aménagements du lit majeur	Destruction potentielle par emprise de travaux d'infrastructures	Destruction potentielle d'habitat par emprise de travaux d'infrastructures	Pollutions des eaux et aménagements du lit majeur	Destruction potentielle d'habitat par emprise de travaux d'infrastructures
Projets éoliens		Destruction potentielle par emprise de travaux d'infrastructures			Impact potentiel par collision
Extraction granulats	Pollution et réchauffement des eaux, foyers d'espèces exotiques envahissantes	Destruction potentielle par emprise de travaux		Destruction potentielle d'habitat, Pollution et réchauffement des eaux	
Agriculture	Impact sur la quantité et la qualité des eaux			Drainage, Comblement	
Sylviculture	Dégradation des habitats humides par plantation de peupliers	Dégradation par plantation ou régénération	Plantation d'espèces non locales	Dégradation des habitats humides par plantation de peupliers	
Chasse	Agrainage, Goudron	Dégradation ponctuelle par création de cultures à gibier			
Randonnée pédestre, cycliste et équestre		Dégradation des pelouses par surfréquentation et cueillette de la flore			Dérangement des individus durant leur hibernation
Moto-cross et quad	Dégradation des milieux par passage d'engins motorisés	Dégradation des milieux par passage d'engins motorisés			

Enjeux de conservation

La conservation des espèces et habitats d'intérêt européen est intimement liée aux modalités de gestion mises en place.

Habitat sur coteaux calcaires

- Limiter la colonisation des boisements sur ces milieux
- Eviter l'enrichissement du milieu et les dépôts de déchets et de matériaux
- Ne pas pratiquer d'extraction de granulats



Habitat aquatique et humide, habitat forestier

- Préserver les lisières de leur fermeture ou du changement d'usage (mise en culture)
 - Lutter contre les foyers d'espèces exotiques invasives
 - ◆ Assurer ou restaurer le fonctionnement hydraulique des rivières
- Maintenir les milieux humides pour les boisements alluviaux
- Maintenir le mélange d'essences spontanées et préserver les habitats associés pour les hêtraies-chênaies



Protection des espèces animales

- Chauves-souris: maintenir la tranquillité des habitats hivernaux et la qualité du paysage
- Amphibiens: limiter la disparition des pièces d'eau, maintenir la végétation aquatique et la qualité de la mosaïque des habitats
- Poissons: limiter la fragmentation des cours d'eau et ne pas le ré-empoissonner en carnassiers les secteurs sensibles

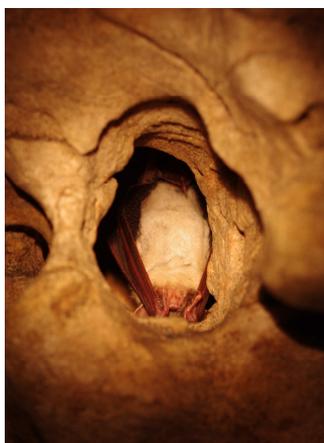


Principales espèces ayant justifié la désignation du site

Espèces animales



Loche de rivière



Grand murin



Triton crêté

Espèces végétales présentes sur les habitats



Anemone pulsatile



Ophrys bourdon



Epipactis sanguine

Communes concernées par la ZSC:

Abondant, Aunay-sous-Auneau, Aunay-sous-Crécy, Auneau, Bailleau-Armenonville, Béville-le-Comte, Bleury, Boncourt, Bréchamps, Charpont, Chaudon, La Chaussée-d'Ivry, Cherisy, Coulombs, Croisilles, Dreux, Ecluzelles, Garnay, Gas, Guainville, Jouy, Levainville, Lormaye, Luisant, Luray, Maintenon, Marville-Moutiers-Brûlé, Mézières-en-Drouais, Montreuil, Néron, Nogent-le-Roi, Oinville-sous-Auneau, Ouerre, Oulins, Pierres, Roinville, Rouvres, Sainte-Gemme-Moronval, Saint-Lubin-de-la-Haye, Saint-Prest, Saint-Rémy-sur-Avre, Sorel-Moussel, Tréon, Villemeux-sur-Eure, Villiers-le-Morhier

Pour en savoir plus :

Florent Mulot 02 37 24 46 07

f.mulot@hommes-et-territoires.asso.fr

Association Hommes et Territoires Maison de l'Agriculture
10 Rue Dieudonné Costes CS 10399
28008 CHARTRES CEDEX

DDT 28 Service SGREB

02 37 20 50 20

17 Place de la République
28019 CHARTRES CEDEX



PREFET
D'EURE-ET-LOIR